

## Organisme de formation

**UFCV Mulhouse** - En partenariat avec **ARIENA**  
13 Porte du Miroir – 68100 MULHOUSE  
Tél. : 03 88 15 52 35      formationpro-al@ufcv.fr  
N° déclaration d'activité : 11750896975  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
Association loi 1901, reconnue d'utilité publique  
Siret : 775685621 01 125

## Lieu de la formation

UFCV MULHOUSE et ARIENA SELESTAT  
▶ **Conditions d'accueil** : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

## Descriptif de la formation

Diplôme d'Etat de niveau III : Arrêtés du 20 novembre 2006 et du 27 avril 2007- JO du 19 mai 2007  
**Autorité de certification** : Ministère des Sports et des jeux Olympiques et paralympiques / sports.gouv.fr  
**Codes métiers** : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs ; Formacode : 44067 ; ROME : G1202, G1203, K1206  
**Code Certif Info** : 53982    **Niveau visé** : 5  
**N° fiche RNCP** : 4900    **Code CPF** : 242192  
Cours par correspondance : non ; Utilisation du multimédia : oui  
Formation ouverte à distance : partielle

**Débouchés** : Vous êtes reconnu comme professionnel de l'animation. Vous exercez principalement dans le cadre associatif et auprès des collectivités territoriales ou d'entreprises de l'économie sociale. Vous pouvez être désigné comme : animateur-coordonateur, animateur de réseau, coordonnateur d'activités, agent de développement, responsable de secteur.

## Calendrier de la formation (PARCOURS COMPLET)

**Date de début** : 24 septembre 2024  
**Date de fin** : 1<sup>er</sup> Juillet 2026

▶ **Enseignement théorique** : 707 heures (35h/par semaine)  
▶ **Stage en milieu professionnel** : Nombre d'heures en fonction du statut (minimum 500h) - Congés payés (en fonction de la CCN applicable)

▶ **Durée totale de la formation** : 21 mois  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Formation en alternance à temps plein en continu.  
▶ **Parcours partiel** : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter

## Engagement qualité des formations

▶ Certification **Qualiopi** n°2011\_CN\_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)  
▶ Référencement **DataDock**  
▶ **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

## Coûts

Frais d'inscription : 30€  
Coût de la formation : 8130.50€  
Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts  
Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

## Exigences préalables à l'entrée en formation

- Avoir 18 ans
- Posséder le PSC1 (ou AFPS ou titre équivalent)
- Être titulaire de l'une des qualifications et/ou expériences suivantes :
  - > Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum
  - > Attester d'un niveau IV et justifier d'une expérience d'animation de 6 mois minimum
  - > Attester d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation (enregistré au répertoire national des certifications professionnelles)
  - > Attester d'un diplôme homologué de niveau III (enregistré au répertoire national des certifications professionnelles)
  - > Satisfaire aux épreuves d'admission


## & troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **référént handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF).

## Conditions d'admission

- Détenir les exigences décrites dans les conditions d'accès**  
**Fournir un Dossier de candidature comprenant :**
- > Un dossier d'inscription complété,
  - > Un document synthétique décrivant le parcours du candidat, ses motivations à entrer en formation et ses attentes.
  - > Un entretien de motivation et de faisabilité.
- ▶ **Individualisation des parcours de formation** : en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement

- ▶ **Lieu** : UFCV MULHOUSE
  - ▶ **Informations Collectives** : nous contacter
  - ▶ **Sélections** : 9 septembre 2024
- Test écrit (3h)** : Synthèse de documents liés au domaine de l'animation. Etude de cas ou réflexion autour d'un sujet d'actualité.  
**Entretien** : Entretien de motivation au regard du parcours et du projet professionnel

-  **Retrait des dossiers de candidature**
- ▶ **Retrait des dossiers à partir de février 2024**
- ▶ **Clôture des inscriptions : 28 août 2024**

## Objectifs et contenus de la formation

### ▶ Objectifs :

- Accompagner les publics dans des lieux de vie et des temps d'animation.
- Participer au diagnostic du territoire et piloter la mise en œuvre de projets
- Favoriser les relations entre les familles et les différents partenaires locaux.
- Proposer et faire vivre des projets d'animation au service des publics accueillis sur le territoire défini.
- Utiliser le jeu comme vecteur de lien social.
- Gérer un accueil de loisirs et une équipe d'animation.

### ▶ Contenus :

- Connaissance des publics, et particulièrement le public enfant et jeune.
- Environnement social de l'animation.
- Méthodologie de projets.
- Organisation et mise en place d'actions d'animation
- Technique d'animation : expression, activités scientifiques, sport.
- Organisations d'événementiels et d'actions ayant comme support le jeu.
- Éléments de droit (travail, civil et pénal).
- Gestion d'une équipe (médiation, gestion de conflits).
- Direction d'un accueil collectif de mineurs.

## Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

▶ Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc. De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires.

▶ L'action de formation dispose :

- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés.

▶ Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

▶ Au moins une visite en milieu professionnel et une rencontre avec les tuteurs sont programmées par l'Ufcv.

## Formation ouverte et à distance

Une partie des séquences de formation peuvent être accessibles en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'Ufcv (solution TreeLearning).

La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

## Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

▶ Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de multiples grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé. Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)

Au cours de la formation ce livret est utilisé à divers titres :

- avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

▶ Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.



### Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRJSCS.

#### Les modules :

- Module A « Environnement socio-professionnel »
- Module B « Montage de projet »
- Module C « Pilotage de projet »
- Module D « Accompagnement d'équipe et formation »
- Module E « Réseau et travail partenarial »

#### Référentiel de certification :

- UC1 – Être capable de concevoir un projet d'action
- UC2 – Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC3 – Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative
- UC4 – Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité (étude de cas)

**Certification partielle.** Le-s bloc-s de compétence certifié-s et validé-s par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier le-s bloc-s manquant-s en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE.

Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.



### Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par un formateur référent et le responsable des formations. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'Ufcv seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

# CALENDRIER PRÉVISIONNEL



Organisme :	UCFV	Affaire n° :	
Dates de l'action :	du 24 SEPTEMBRE 2024 au 1er JUILLET 2024	Lot n° :	
Période en centre :		N° marché :	
Période en entreprise :		Intitulé du lot :	
		Bassin ou territoire :	MULHOUSE

2024																																									
Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre								
J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE
Ma 2			J 1			V 1			Ma 2			J 1			S 1			L 1			V 1			D 1			Ma 1			V 1			D 1								
J 4			D 4			L 4			J 4			S 4			Ma 4			J 4			D 4			Ma 4			V 4			L 4			Ma 4								
V 5			Ma 5			Me 5			V 5			Di 5			Me 5			V 5			Ma 5			V 5			Di 5			Ma 5			V 5								
S 6			Me 6			J 6			Di 6			L 6			J 6			Di 6			Ma 6			J 6			Di 6			Ma 6			J 6								
D 7			J 7			V 7			Ma 7			S 7			V 7			D 7			Ma 7			S 7			Di 7			Ma 7			J 7								
L 8			V 8			Ma 8			Me 8			S 8			J 8			L 8			Ma 8			J 8			Di 8			Ma 8			V 8								
Ma 9			Di 9			J 9			V 9			Ma 9			Di 9			Ma 9			V 9			Di 9			Ma 9			J 9			Di 9								
Me 10			V 10			Ma 10			S 10			J 10			Ma 10			Me 10			V 10			Di 10			Ma 10			J 10			Di 10								
J 11			Di 11			L 11			J 11			S 11			Ma 11			J 11			Di 11			Me 11			V 11			L 11			Me 11								
V 12			L 12			Ma 12			V 12			Di 12			Me 12			V 12			Ma 12			J 12			Di 12			Ma 12			V 12								
S 13			Me 13			J 13			Di 13			L 13			J 13			S 13			Ma 13			V 13			Di 13			Ma 13			J 13								
D 14			Ma 14			Me 14			D 14			V 14			Ma 14			D 14			Ma 14			V 14			Di 14			Ma 14			J 14								
L 15			V 15			Ma 15			L 15			S 15			Ma 15			L 15			Ma 15			V 15			Di 15			Ma 15			V 15								
Ma 16			Di 16			J 16			Ma 16			V 16			Di 16			Ma 16			V 16			Di 16			Ma 16			J 16			Di 16								
Me 17			V 17			Ma 17			Me 17			S 17			V 17			Ma 17			Me 17			S 17			Di 17			Ma 17			V 17								
J 18			Di 18			L 18			J 18			S 18			Ma 18			J 18			Di 18			Me 18			V 18			L 18			Me 18								
V 19			L 19			Ma 19			V 19			Di 19			Me 19			V 19			Ma 19			J 19			Di 19			Ma 19			V 19								
S 20			Me 20			J 20			Di 20			L 20			J 20			S 20			Ma 20			V 20			Di 20			Ma 20			J 20								
D 21			Ma 21			Me 21			D 21			V 21			Ma 21			D 21			Ma 21			V 21			Di 21			Ma 21			J 21								
L 22			V 22			Ma 22			L 22			S 22			Ma 22			L 22			Ma 22			V 22			Di 22			Ma 22			V 22								
Ma 23			Di 23			J 23			Ma 23			V 23			Di 23			Ma 23			V 23			Di 23			Ma 23			J 23			Di 23								
Me 24			V 24			Ma 24			Me 24			S 24			V 24			Ma 24			Me 24			S 24			Di 24			Ma 24			V 24								
J 25			Di 25			L 25			J 25			S 25			Ma 25			J 25			Di 25			Me 25			V 25			L 25			Me 25								
V 26			L 26			Ma 26			V 26			Di 26			Me 26			V 26			Ma 26			J 26			Di 26			Ma 26			V 26								
S 27			Me 27			J 27			Di 27			L 27			J 27			S 27			Ma 27			V 27			Di 27			Ma 27			J 27								
D 28			Ma 28			Me 28			D 28			V 28			Ma 28			D 28			Ma 28			V 28			Di 28			Ma 28			J 28								
L 29			V 29			Ma 29			L 29			S 29			Ma 29			L 29			Ma 29			V 29			Di 29			Ma 29			V 29								
Ma 30			Di 30			J 30			Ma 30			V 30			Di 30			Ma 30			V 30			Di 30			Ma 30			J 30			Di 30								
Me 31			J 31			Ma 31			V 31			S 31			J 31			Me 31			V 31			Di 31			Ma 31			J 31			Di 31								

Nbr heures																															TOTAL						
Janv.	HC	HE	Févr.	HC	HE	Mars	HC	HE	Avril	HC	HE	Mai	HC	HE	Juin	HC	HE	Juill.	HC	HE	Août	HC	HE	Sept.	HC	HE	Oct.	HC	HE	Nov.	HC	HE	Déc.	HC	HE	HC	HE
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35	0	0	28	0	0	35	0	0	35	0	0	133	0
Nbr jours																															19	0					

2025																																									
Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre								
J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE	J	HC	HE
Me 1			S 1			S 1			Ma 1			D 1			Ma 1			V 1			Ma 1			L 1			Me 1			D 1			L 1								
V 2			L 2			L 2			J 2			S 2			Ma 2			J 2			D 2			Ma 2			V 2			L 2			Ma 2								
S 3			Ma 3			Ma 3			V 3			Di 3			Me 3			V 3			Ma 3			J 3			Di 3			Ma 3			V 3								
D 4			Me 4			Me 4			V 4			Di 4			Ma 4			V 4			Ma 4			J 4			Di 4			Ma 4			V 4								
L 5			Ma 5			Ma 5			V 5			Di 5			Me 5			V 5			Ma 5			J 5			Di 5			Ma 5			V 5								
L 6			J 6			J 6			V 6			Di 6			Ma 6			V 6			Ma 6			J 6			Di 6			Ma 6			V 6								
Ma 7			V 7			V 7			L 7			Di 7			Me 7			L 7			J 7			Di 7			Ma 7			V 7			Di 7								
Me 8			S 8			S 8			Ma 8			D 8			Ma 8			V 8			Ma 8			L 8			Me 8			S 8			L 8								
J 9			Di 9			Di 9			Me 9			V 9			Me 9			J 9			Ma 9			L 8			Me 9			D 9			Me 9								
V 10			L 10			L 10			J 10			S 10			Ma 10			J 10			D 10			Me 10			V 10			L 10			Me 10								
S 11			Ma 11			Ma 11			V 11			Di 11			Me 11			V 11			L 11			J 11			S 11			Ma 11			V 11								
D 12			Me 12			Me 12			V 12			L 12			J 12			S 12			Ma 12			V 12			Di 12			Ma 12			V 12								
L 13			J 13			J 13			V 13			Di 13			Ma 13			V 13			D 13			Ma 13			S 13			L 13			J 13								
Ma 14			V 14			V 14			L 14			Di 14			Ma 14			L 14			L 14			J 14			S 13			Ma 14			V 14								
Me 15			S 15			S 15			Ma 15			J 15			Ma 15			V 15			Ma 15			L 15			Me 15			S 15			L 15								
J 16			Di 16			Di 16			Me 16			V 16			Me 16			J 16			Ma 16			V 16			Di 16			Ma 16			V 16								
V 17			L 17			L 17			J 17			S 17			Ma 17			V 17			D 17			Me 17			V 17			L 17			Me 17								
S 18			Ma 18			Ma 18			V 18			Di 18			Me 18			V 18			L 18			J 18			S 18			Ma 18			V 18								
D 19			Me 19			Me 19			V 19			L 19			J 19			S 19			Ma 19			V 19			Di 19			Ma 19			V 19								
L 20			V 20			V 20			L 20			Di 20			Ma 20			V 20			S 20			J 20			Di 20			Ma 20			V 20								
Ma 21			Di 21			Di 21			Me 21			S 21			Ma 21			V 21			J 21			Di 21			Ma 21			V 21			Di 21								
Me 22			V 22			V 22			Ma 22			Di 22			Me 22			V 22			Ma 22			J 22			Di 22			Ma 22			V 22								
J 23			Di 23			Di 23			Me 23			V 23			Me 23			J 23			Ma 23			V 23			Di 23			Ma 23			V 23								
V 24			L 24			L 24			J 24																																